

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1102

Artikel: Régies fédérales : les confins de l'Empire
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les confins de l'Empire

Les régions dites périphériques sont l'objet de soins attentifs ou de calculs serrés de rentabilité selon les profits que les régies peuvent espérer en tirer.

(pi) «La direction des télécommunications de Fribourg a inauguré le 14 octobre 1992 à Charmey un central de télécommunications entièrement numérique. Il s'agit d'une installation ultra-moderne qui remplace le central électromécanique de 1972. La nouvelle réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en place du réseau numérique suisse des télécommunications et offre aux abonnés de Charmey, Crésuz, Cerniat, La Valsainte et La Tzintre de nouveaux avantages pour leurs télécoms comme l'amélioration de la qualité d'écoute, l'extrait des taxes, le blocage des communications sortantes, un service de réveil en sélection abrégée et la déviation des appels vers un autre raccordement en Suisse et à l'étranger. Au cours de la manifestation inaugurale, M. Paul Bersier, directeur des télécoms à Fribourg, a mis en évidence l'importance de bonnes télécommunications pour les régions périphériques.» (Extrait d'un article paru dans le journal syndical *Union PTT*).

Notons encore que, pas loin de Charmey, les centraux téléphoniques de Bulle, Vuippens, Sâles, Semsales et Albeuve bénéficient de la technique numérique dont, soit dit en passant, les avantages ne se limitent pas à une facture plus détaillée ou à un service de réveil plus simple à utiliser.

Horaire croissance zéro

Durant la même semaine, les CFF publient leur projet d'horaire 1993-95, un horaire croissance zéro qui prévoit même quelques suppressions de trains et l'abandon en douceur de plusieurs lignes régionales qui seront à l'avenir desservies par bus. Une démarche confirmée par le Conseil fédéral quelques jours plus tard, celui-ci estimant que «des mesures devront être prises pour améliorer l'offre des secteurs non rentables. Sur certaines lignes, il s'agira d'adapter l'offre aux besoins effectifs, notamment d'assurer le transport des passagers du trafic régional par la route» (selon le Conseil fédéral, «améliorer l'offre» signifie donc notamment remplacer le train par le bus...) Il est vrai que le budget 1993 des CFF prévoit un déficit de 234 millions, après prise en charge des frais d'infrastructure et de l'indemnisation pour le trafic régional par la Confédération et quel-

ques cantons, régions et communes. On constate que les régions périphériques ne sont pas traitées de la même manière par les régies fédérales selon qu'il s'agit de transports physiques (rail, bus dans une moindre mesure) ou de transport d'information (par lignes téléphoniques). Nous soutenons sans réserve la modernisation des services téléphoniques dans les régions périphériques, services qui sont un excellent moyen de raccourcir les distances, pour les particuliers aussi bien que pour les entreprises. Mais les 1800 abonnés au téléphone desservis par le central de Charmey ne sont pas plus rentables pour les PTT que les voyageurs du tronçon Monthey - Saint-Maurice pour les CFF. Et les PTT auraient pu eux aussi rationaliser et faire des économies en matière de télécoms: le central de Charmey n'était âgé que de vingt ans et aurait pu continuer à fonctionner quelques années encore, tout comme le matériel roulant datant de la dernière guerre ou peu s'en faut continue de circuler sur bien des lignes régionales. Et dans une optique purement économique, il serait certainement intéressant d'offrir un Natel à une bonne partie des habitants isolés de cette région de la Haute-Gruyère plutôt que d'entretenir et de moderniser à grands frais leur liaison au réseau traditionnel.

Le monopole paie

Oui mais voilà, les conditions ne sont pas les mêmes. Les télécoms sont un secteur bénéficiaire des PTT et personne ne s'offusque qu'en téléphonant de Fribourg à Zurich, on paie un équipement ultra-moderne installé à Charmey que 1800 abonnés ne parviendraient pas à rentabiliser seuls. Et puis, bien sûr, les PTT bénéficient d'une situation de monopole.

La situation est bien différente pour les CFF qui ont subi depuis une trentaine d'années la concurrence de la route sans pouvoir adapter ni leur réseau, ni bien souvent pour le trafic régional leur matériel roulant. Conséquence logique: les «secteurs non rentables» sont étudiés de près et seront «adaptés». Le remplacement du train par le bus n'est pas forcément une mauvaise chose, il peut

même se traduire, dans des cas bien précis, par des améliorations de la desserte d'une région. Mais la tendance actuelle à agir en l'absence de toute politique réfléchie et cohérente a pour conséquence une détérioration globale de l'offre: les trains, même largement déficitaires, font partie d'un réseau. Les remplacer par des bus entre Travers et Pontarlier par exemple concerne bien sûr principalement les voyageurs habitant le long de cette ligne, mais aussi ceux de Berne, Neuchâtel ou Lausanne, pour lesquels Les Verrières ou Les Bayards s'éloignent d'une vingtaine de minutes.

Marginalisation par la route

Il faut le dire et le redire: le prix des billets de transports publics n'est pas assez élevé, puisqu'il ne permet pas de financer un réseau dense irriguant convenablement l'entier du pays. Mais une augmentation importante est impossible tant que le trafic privé ne couvrira pas l'entier des coûts qu'il occasionne. La situation actuelle est à ce point aberrante que les CFF prévoient l'année prochaine d'augmenter leurs recettes en transportant moins de monde. Les comptes de la régie en seront certainement soulagés; pas ceux des collectivités publiques: une partie des trajets qui ne se feront plus en train seront couverts en voiture; et surtout, une moins bonne desserte en transports publics est un facteur de désertification des régions périphériques. Régions qu'il faut ensuite «redynamiser» à l'aide de programmes coûteux.

Au fait, s'est-on jamais demandé si la route qui relie Fleurier aux Verrières était rentable? N'y circule-t-il pas trop peu de voitures pour justifier son entretien? ■

Se fondant sur des sources gouvernementales des Etats-Unis, le *Tagess-Anzeiger* a publié les contributions aux campagnes électorales de multinationales ayant des liens étroits avec la Suisse. En général, les deux camps sont subventionnés. Deux exceptions: Ciba-Geigy n'a versé de contribution qu'aux démocrates pour les présidentielles, mais une somme plus élevée aux républicains pour les parlementaires. Sulzer, par contre, n'a financé que la campagne présidentielle républicaine.